



**CONFEDERATION GENERALE
DES COMITES D'INTERET DE QUARTIER
DE LA VILLE DE MARSEILLE ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES**

24 Bd Garibaldi - 13001 MARSEILLE
☎ 04.91.33.06.09 – FAX 04.91.33.55.61
contact@confederationciq.fr

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PROPRETE
du Lundi 27 Février 2017**

Début de réunion : 17h30

Membres présents : 21 participants : cf. Liste des présents en annexe.

M. Riccardi ouvre la réunion en remerciant les membres de la Commission de leur présence. Il rappelle que les portables doivent être éteints.

Un tour de table est fait puis la parole est donnée à Mme Cordier, Adjointe au Maire, Déléguée aux espaces Natures Parcs et Jardin, Conseillère déléguée au Conseil de territoire Marseille Provence à la Propreté.

Bilan général 2016

Mme Cordier : le Conseil du Territoire Marseille-Provence est en charge des déchets de 18 communes. Depuis que l'on a été élu, les premiers contrats de propreté ont été signés en 2008 et nous ne nous occupons que de Marseille.

Les Mairies de secteur sont au centre de ce dispositif.

En 2014-2015, des progrès ont été faits. La collecte en régie a été mise en place sauf pour le 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème}.

En 2016, il y a eu l'installation de la Métropole avec la fin des marchés du privé et des besoins normaux en personnel.

Véolia était un marché qui me permettait de combler les « coups durs » : 70 personnes en fin de contrat en septembre.

Il n'y a donc pas eu d'amélioration, ni de dégradations mais à partir de l'été, le dernier trimestre fut problématique.

Les premières embauches ont eu lieu en janvier 2017. Dès le mois de février, de légères améliorations se sont faites sentir.

Le périmètre de nettoyage a été élargi. En privé, les 14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème} et 3^{ème} et en collecte, le Centre-ville, dans le 1^{er}.



**CONFEDERATION GENERALE
DES COMITES D'INTERET DE QUARTIER
DE LA VILLE DE MARSEILLE ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES**

24 Bd Garibaldi - 13001 MARSEILLE
☎ 04.91.33.06.09 – FAX 04.91.33.55.61
contact@confederationciq.fr

Les nouveaux marchés commencent en septembre 2017 :

1^{er} lot : 14^{ème} et le 3^{ème}

2^{ème} : 15^{ème}, 16^{ème} et la collecte du 2^{ème}

3^{ème} lot : 1^{er} et 2^{ème}

Aux niveaux des voies principales des noyaux villageois, la propreté sera renforcée.

Sur le centre-ville, il y aura une autre façon d'aborder et d'apprécier la propreté.

Marseille étant très hétéroclite, les rues ne sont pas lavées de la même manière.

La propreté, est le coût des incivilités des marseillais.

Echanges entre les membres de la Commission et Mme Cordier

Dès le 1^{er} janvier de cette année, les arbres d'alignement de voirie sont passés à la Métropole. Donc à ce jour, les arbres de voirie sont nettoyés.

Question d'un CIQ : qui s'occupe du pied des arbres ? Nous aimerions que le pied des arbres soit protégé par de l'enrobé.

Réponse de Mme Cordier : cela n'est pas possible car l'arbre pourri et risque de blesser quelqu'un en tombant. Nous avons eu cet exemple dans une école.

Question d'un CIQ : le tour des arbres, les jardinières sur les espaces publics, qui s'en occupe ?

Mme Cordier : le tour des arbres c'est la ville et pour les jardinières c'est la personne qui les a installées.

Question d'un CIQ : vous n'avez pas de consignes pour la propreté, c'est le résultat qui compte. Comment contrôlez-vous ce que font vos agents ?

Mme Cordier : il existe les agents de maîtrise pour le cantonnement et avec les nouveaux moyens technologiques, nous avons un tracé du travail de chacun.

Question d'un CIQ :

- Certains commerçants se plaignent de l'arrosage qui balaie tout.



**CONFEDERATION GENERALE
DES COMITES D'INTERET DE QUARTIER
DE LA VILLE DE MARSEILLE ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES**

24 Bd Garibaldi - 13001 MARSEILLE
☎ 04.91.33.06.09 – FAX 04.91.33.55.61
contact@confederationciq.fr

- Risque de sécurité pour les arbres d'alignement qui ont des grilles cassées.

Mme Cordier : faire une photo et nous l'envoyer.

Question d'un CIQ :

- Les cantonniers changent souvent. Il faudrait recruter des personnes aptes et non recommandées.

Mme Cordier : le personnel qui est à la benne ou au cantonnement n'est pas qualifié. Ils ont une école de formation et des agents de maîtrise pour les recadrer.

Le métier de cantonnier est un métier qu'il faut valoriser. Je tiens à ce que les cantonniers ne changent pas de quartier pour créer un lien avec les habitants.

Question d'un CIQ : comment entretenir les bords de mer, les rochers et les rues adjacentes ?

Mme Cordier : le grappillage ce n'est pas nous.

Dès qu'une manifestation est annoncée, tout est nettoyé avant et après.

Pour votre information, les plages ne seront plus à MPM mais à la ville à partir du 1^{er} septembre 2017

Question d'un CIQ : proposition d'installer des cendriers muraux car suite à la loi anti tabac de 2008, les fumeurs jettent leurs mégots sur les trottoirs des cafés, des bars, des restaurants ou dans les rigoles si les trottoirs sont nettoyés.

Mme Cordier : c'est le service d'emplacement qui s'occupe de cela.

Question d'un CIQ : nous avons cédé à la Métropole, une parcelle de terrain. Nous attendons qu'elle intervienne. Actuellement « c'est la jungle ».

Mme Cordier demande qu'un mail lui soit envoyé à l'adresse suivante m.cordier@marseille.fr

Question d'un CIQ : un livreur indépendant d'une grande enseigne « Conforama » a déposé aux poubelles 2 énormes cartons.

Mme Cordier : pour que le service de la Propreté réagisse, nous avons besoin d'un flagrant délit.



**CONFEDERATION GENERALE
DES COMITES D'INTERET DE QUARTIER
DE LA VILLE DE MARSEILLE ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES**

24 Bd Garibaldi - 13001 MARSEILLE
☎ 04.91.33.06.09 – FAX 04.91.33.55.61
contact@confederationciq.fr

Il faut faire une main courante pour pouvoir pénaliser cet acte.

Les déchets ne doivent pas être mis sur la voie publique, nous avons pour cela des déchetteries, que l'on soit grande enseigne ou pas.

Lorsque qu'un flagrant délit est constaté par vos soins et que vous faites un mail, Mme Cordier précise qu'il faut la mettre en copie ou lui envoyer le double du mail s'il s'agit de « Propreté ».

Les plateformes professionnelles se chargent de l'enlèvement des gravats et le particulier ne paie que lorsqu'il a une preuve que cela a été fait.

Quelques poubelles Vigipirate ont été remplacées par des poubelles munies d'un cendrier.

Question d'un CIQ :

- Malgré le passage quotidien du service de nettoyage avec les jets, les déjections canines sont toujours présentes sur nos trottoirs.
- Les pigeons sont nourris par quelques habitants, il y a autant de fientes sur le sol que sur les passants.

Mme Cordier : le 1^{er} point concerne la ville.

Les pigeons sont porteurs de maladies. Il est interdit de les nourrir, c'est un acte à signaler au Service Hygiène et Santé (Mme Monique Daubet, M. Patrick Padovani ou M. Guillaume Jouve).

Question de M. Riccardi : qui est M. Cohen ?

Mme Cordier : un Eco Ambassadeur

Dans la réorganisation du 1^{er} en septembre, il est prévu des poubelles pour le papier.

Dans les rues, sur le marché, on pénalise.

La redevance spéciale va être revue.

Question d'un CIQ : à la bouche du métro de La Timone, les agents de la RTM jettent leurs mégots et leur verre sur le sol.

Ne peut-on par leur dire de donner l'exemple car ils représentent la Métropole ?

Mme Cordier note cette remarque.



**CONFEDERATION GENERALE
DES COMITES D'INTERET DE QUARTIER
DE LA VILLE DE MARSEILLE ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES**

24 Bd Garibaldi - 13001 MARSEILLE
☎ 04.91.33.06.09 – FAX 04.91.33.55.61
contact@confederationciq.fr

Une information sur le tri sélectif est à refaire.

Il faut informer les propriétaires des containers individuels qui restent dans la rue qu'ils seront verbalisés.

M. Riccardi et M. Terme, remercient Mme Cordier, et espèrent que les réponses données ont été satisfaisantes.

Mme Cordier :

Que pensez-vous du tri sélectif ? Nous avons fait des tests avec une expérience pour récolter du verre sous la forme de consigne.

Proposition de quelques participants : une consigne payante serait efficace.

Le dernier mot de Mme Cordier : Marseille sale ce n'est pas une fatalité. Tout le monde peut changer les choses.

Mme Cordier propose de réunir les Présidents de Fédération et leurs CIQ respectifs en présence des animateurs de la Commission de Propreté.

M. Riccardi clôture la réunion à 19h45.

Monsieur Bernard RICCARDI
Animateur de la Commission

Monsieur Bernard TERME
Co-animateur de la Commission